

∠ Covid 19 Note d'information aux familles n°7

Bréhan, le 15 Mai 2020

Sujet : Modalités de déconfinement : Principes et réalité

Mesdames, Messieurs, chers Parents

Depuis l'annonce par Emmanuel Macron de la date du 11 mai comme date de déconfinement nous travaillons quotidiennement sur différentes hypothèses. Le Ministère de la Santé par la voix de l'ARS Bretagne nous a transmis dimanche des données relatives au déconfinement.

Les cheffes de service et les directeurs de pôle travailler avec les CVS pour à propos des mesures relatives au déconfinement.

Je vous adresse par ce courrier les dispositions générales du fonctionnement des établissements gérés par l'Association Kervihan.

L'engagement et le volontarisme des personnels perdurent dans la crise. Ils sont d'une grande aide sans laquelle nous ne parviendrions à pas à maintenir un fonctionnement adapté. Je veux saluer dans cette note leur engagement ainsi que celui de l'équipe de cadres de l'association Kervihan qui dans ce contexte tiennent la barre de leur établissement. Elles, Ils sont à la croisée des tensions que suscitent la situation, des craintes et appréhensions de chacun, de leurs propres appréhensions personnelles et de vos inquiétudes bien Comme chacun d'entre nous, elles et ils assurent leur vie familiale, dans ce contexte particulièrement anxiogène et sont disponibles en permanence en cas de problème même lorsqu'elles ils ne sont pas d'astreinte. Alors merci par avance de votre bienveillante compréhension, elle ne fera que participer à l'amélioration de la situation.

Par cette note nous souhaitons répondre aux questions que vous vous posez à propos des conditions de réouverture :

Principes généraux du déconfinement

CALENDRIER

18/5/20 → Réouverture des externats de l'IME Kergadaud (44 places d'externat) et de l'IME Les Enfants de Kervihan (21 places). La moitié de l'effectif reçu chaque semaine. Réouverture des deux places d'accueil temporaire du FAM Gwen Ran (géré avec la Mutualité _ Foyer Soleil). Accueil de nouveau possible pour les résidents restés à domicile pendant le confinement sur les FAM de Gwen Ran et Ker Sioul et l'IME de Kerdreineg.

25/5/20 → Réouverture de l'internat de semaine de L'IME Les Enfants de Kervihan (34 places) La moitié de l'effectif reçu chaque semaine

Rappel → FAM de Gwen Ran et Ker Sioul (105 places) et IME de Kerdreineg (44 places).

SOUTENUE PAR

DIRECTION GENERALE IME LES ENFANTS DE KERVIHAN IME KERDREINEG IME KERGADAUD IME MAISON ARC-EN-CIEL SESSAD BLEU CERISE FAM GWEN RAN FAM KER SIOUL

rue Président Pompidou - 56580 BREHAN rue Président Pompidou - 56580 BREHAN la Béchette - 56580 CREDIN Rue Claude Pompidou - 56850 CAUDAN Locmaria-56310 QUISTINIC 9, av Napoléon 1er - 56300 PONTIVY 27 route de Beauval - 56580 BREHAN 85, rue Jean de Beaumanoir 56580 BREHAN **2.97.38.89.61 2.97.38.85.16** ₾ 02.97.38.99.99

₾ 02.97.05.58.86

2.97.39.76.14 2 09.86.45.52.41

2 02.97.28.13.63

2 02.97.38.82.51

[→] kv.secretariat@kervihan.fr kd.secretariat@kervihan.fr kq.secretariat@kervihan.fr secretariat.maec@kervihan.fr

⊕ contact@kervihan.fr

sessad.bleucerise@kervihan.fr gr.secretariat@kervihan.fr hks.secretariat@kervihan.fr

L'association Kervihar le moteur de recherche qui finance des projets environementaux https://www.lilo.org/fr/ Les interventions à domicile sont maintenues pendant que les enfants ne sont pas en établissements y compris pour ceux dont les parents ne souhaitent pas de retour du tout actuellement.

Attention En cas de Covid AVERE

Chez un enfant : maintien au domicile des parents, si nécessaire, possibilité de confiner l'enfant sur l'IME Arcen-Ciel.

Chez un adulte : confinement en chambre ou en cas d'impossibilité, orientation vers le SSR Covid départemental 1 avec accompagnement éducatif de l'établissement (mises à disposition de personnel)

DISPOSITIONS GENERALES

Sur chaque site, enfant ou adulte, nous prendrons des dispositions particulières pour renforcer la protection des plus fragiles sur le plan somatique. Les unités dans lesquelles ils vivent bénéficieront de précautions particulières.

Le principe majeur de ces nouvelles modalités d'accueil est de vivre de façon plus libre mais toujours avec les mêmes personnes sans ouvrir les groupes à d'autres (résidents ou professionnels). Dans la mesure du possible les résidents d'un groupe ne rencontreront pas, ne croiseront pas les résidents des autres groupes, idem pour les professionnels

Il est fort probable que le déconfinement fasse repartir l'épidémie. Mais, si un individu est atteint du COVID cette organisation nous permettra de limiter la contamination possible à un nombre de personnes très limitée. Le groupe dans lequel un individu aurait le COVID serait ensuite suivi comme un groupe de personnes « contact ». Les membres de ce groupe seraient alors re-confinés pendant 14 jours.

Les examen ou consultations médicales déprogrammées en raison du confinement seront reprogrammées sans délai. Le suivi des pathologies chroniques sera remis en œuvre.

15 personnes accompagnées maximum par pièce de 50m2 sera la norme qui servira à apprécier les aménagements nécessaires à réaliser. En cas d'impossibilité, il sera vérifié que chacun bénéficie de 4m². Le nombre de personnes présente possible dans chaque pièce est indiqué dans tous les établissements par le biais d'un affichage spécifique sur chaque porte.

Chaque professionnel assurera sur un outils spécifique le détail des groupes sur lesquels ils, elles seront intervenues ou l'identité des usagers pris en charge individuellement afin d'assurer la traçabilité des éventuelles ou potentielles contaminations.

Dans le cas où le handicap des personnes accueillies amène à un irrespect accidentel des gestes barrières, une fiche d'évènement indésirable est établie.

Chaque établissement a construit un plan de circulation interne afin de limiter les risques de « croisement » des enfants et des professionnels. Une signalétique spécifique a été mise en œuvre au sein de chaque établissement.

Tous les professionnels porteront un masque chirurgical lorsqu'ils accompagnement les enfants ou les adultes. Les

Des mesures barrières ont été instaurées et des équipements de protection individuels (solution hydroalcoolique, masques, visières sur blouse...) sont utilisés par les professionnels et les éventuels intervenants.

L'équipe ménage est en cours de renforcement afin d'assurer deux « bio-nettoyages » par jour, 7 jours sur 7.

_



¹ Géré par la Mutualité 56-29

LES RETOURS EN FAMILLES

Reprise des sorties week-end en famille sauf contre-indication médiale après négociation et échanges avec vous les retours à domicile le week-end sont de nouveau possibles. La situation de santé et l'exposition aux conséquences graves du COVID seront particulièrement étudiées

A leur retour dans l'établissement, les personnes accueillies font l'objet d'une prise de température frontale et d'un questionnement adapté visant à caractériser un éventuel risque de contamination.

VISITES ET PRESENCE DES FAMILLES

Les visites des familles sont possibles, elles se dérouleront en priorité sur les espaces extérieurs ou dans la pièce réservée à cet effet pendant le confinement.

Une seule visite possible à la fois. Nécessité de prendre rendez-vous. Pas de possibilité de déposer de la nourriture. SI un objet (cadeaux) est déposé il restera en « décontamination pendent 24h.

LES ACTIVITES AU SEIN DES ETABLISSEMENTS

Les activités pourront reprendre à condition qu'elles ne concernent qu'un groupe ou l'unité de vie Elle ne devront pas donner la possibilité de rencontrer ou croiser avec d'autres groupes ou individus (usagers ou professionnels).

Dans les véhicules une place sur deux ne sera pas occupée. Les enfants ou les adultes accompagnés ne pourront s'assoir à côté du conducteur.

SORTIES ET ACTIVITES EXTERIEURES

Possibilité de sorties en petit groupe d'unité (pas de « mélange » inter groupe). Pas de sortie dans des commerces sauf cas d'accompagnements individuels. Pas de piscine ni de lieux qui nécessitent files d'attente ou trop grande proximité des personnes entre elles.

INTERVENANT EXTERIEURS

Les interventions extérieures sont reprises y compris coiffeur, pédicure intervenants liés à l'activité... Cependant ils ne pourront intervenir que sur un groupe par jour et ne pourront circuler à l'intérieur de l'établissements. En cas d'urgences les médecins libéraux ne seront pas accompagnés par l'IDE, sauf si celle-ci ou celui-ci n'a pas fréquenté un autre groupe dans la journée que celui sur lequel le médecin doit se rendre

MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT PROPOSEES AUX PERSONNES QUI NE SOUHAITERAIENT PAS SE DECONFINER (ISOLEMENT A DOMICILE...)

Poursuite des VAD avec proposition de l'ensemble des prestations médico-sociales. Alternance des équipes VAD et établissements. Appuie de l'équipe du SESSAD pour maintenir cette offre de service.

Disposition particulières

IME ACCUEIL TEMPORAIRE ARC-EN-CIEL

Nous allons maintenir son ouverture en mode actuel [accueil de 8 enfants y compris sous amendement Creton en internat avec hébergement] afin de pouvoir répondre aux éventuels besoins d'internat de certains à partir de cette période.

SESSAD BLEU CERISE

La reprise dépend de l'activité des établissements scolaires. L'équipe du Sessad participera à la réponse aux besoins du domicile pendant les périodes durant lesquelles les enfants ne pourront pas être accueillis en IME ou à l'école ou encore auprès de ceux dont les familles refusent l'accueil en externat. La reprise de l'intervention dans les écoles sera programmée après validation et échanges avec le directeur de chaque école. Pas d'accueil d'enfant dans les locaux du SESSAD.



Les unités d'enseignement

En fonction des organisations les CLECS pourront reprendre après échange avec le directeur de l'école et la mairie. Dans l'attente les enseignants assurent leurs missions en en présentiel sur les IME en indirecte (via les personnes éducatives ou la familles) ou en format classe mais ne réunissant que des enfants issus d'un seul et même groupe par demi-journée (désinfection de la classe entre 12 et 14h).

Nous espérons que ces informations vous permettront de mieux appréhender la situation de réouverture des IME et du déconfinement.

Nous avons conscience que la plupart d'entre vous attendent une réouverture complète ainsi qu'un déconfinement totale. Toutes ces mesures ont vocation à être allégées à mesure du recul de l'épidémie sur la région Bretagne.

Nous vous remercions de votre compréhension. Les cheffes de service de chaque établissement ou service restent bien évidemment à votre disposition pour répondre à vos interrogations ou vos remarques.

Nous attendons avec impatience l'occasion d'une rencontre plus directe.

Cordialement

Emmanuel Martineau Directeur général

Transmis par mail, par courrier

